

Bruxelles - 17/07/2020

La Wallonie débloque une somme exceptionnelle pour les secteurs de la santé et du social !

260 millions d'euros, c'est la somme que vient de dégager la Wallonie pour revaloriser les travailleurs et travailleuses du non-marchand et, en particulier, ceux et celles des secteurs santé et social qui relèvent de sa compétence.

En effet, la crise COVID-19 a, plus que jamais, révélé l'importance des travailleurs et des travailleuses issus du secteur de la santé, des maillons essentiels de notre société. Cette décision historique marque le soutien et la reconnaissance de la Wallonie envers ces personnes qui, au quotidien et bien avant la crise, accomplissent un travail précieux.

Concrètement, cette enveloppe de 260 millions d'euros, qui s'appliquera au cours de la période 2021-2024, permettra la revalorisation des salaires de près de 70.000 personnes exerçant une fonction au sein des secteurs de la santé et du social (maisons de repos et maisons de repos et de soins, initiatives d'habitations protégées, maisons de soins psychiatriques, etc.). De plus, ce montant exceptionnel permettra d'améliorer les conditions de travail, notamment en créant des emplois et en allégeant ainsi la charge de travail du personnel.

Santhea exprime sa satisfaction que les revendications du secteur aient été entendues et tient à saluer cette action prise par le Gouvernement wallon. Santhea remercie plus particulièrement la Ministre wallonne de la Santé, Christie Morreale pour cette initiative extrêmement importante et bénéfique pour les travailleurs et les travailleuses de notre secteur.

Yves Smeets
Directeur général de santhea
yves.smeets@santhea.be